



Compte-rendu synthétique de la réunion du conseil de direction de l'école doctorale Matisse du 29 mai 2015

Ont assisté à cette réunion (ou ont été représentés ou excusés)

Éric Pottier (représentant l'électronique, absent, excusé), Jean-Marc Jézéquel (représentant l'informatique), Bachir Bekka (représentant les mathématiques), Lotfi Senhadji (représentant le traitement du signal, absent, excusé)

Eric Marchand (représentant l'IRISA, absent, excusé), Ronan Sauleau (représentant l'IETR, absent, excusé), Nicoletta Tchou (représentant l'IRMAR, absente, excusée), Mireille Garreau (représentant du LTSI)

François Husson (représentant Agrocampus Ouest, absent, excusé), Valentin Patilea (représentant l'ENSAI, absent, excusé), Michel Pierre (représentant l'ENS de Rennes, absent, excusé), Michel Hurfin (représentant l'INRIA), Hervé Folliot (représentant l'INSA, absent, excusé), Claude Labit (représentant Rennes 1, absent, excusé), Dominique Dehay (représentant Rennes 2, absent, excusé), Bernard Jouga (représentant CentraleSupélec), Jean-Marie Bonnin (représentant Telecom Bretagne)

César Viho (directeur adjoint de l'école doctorale), Jean-Marie Lion (directeur de l'école doctorale)

Ordre du jour

- 1- Bilan de l'école doctorale depuis le bilan AERES de 2010 complétée par les perspectives de la future école doctorale MathSTIC de l'UBL (en fonction des informations disponibles le jour du conseil).
- 2- Questions et informations diverses

1- Bilan de l'école doctorale depuis le bilan AERES de 2010 complétée par les perspectives de la future école doctorale MathSTIC de l'UBL

Une version très abrégée du bilan 2010-2015 est esquissée. Elle fait apparaître une certaine stabilité de l'école doctorale en matière d'effectifs (malgré un léger tassement), de soutenances, d'arrêts de thèse ou de durées des thèses. Un document plus abouti sera disponible à la mi-juin (voir calendrier ci-dessous).

En vue d'élaborer le dossier HCERES, les directions des laboratoires sont sollicitées pour fournir la liste des publications des docteurs diplômés entre 2010 et 2015. Les informations sur le devenir des docteurs 2009, 2010 et 2011 dont dispose l'école doctorale seront croisées avec celles des établissements, des laboratoires ou de l'ORESB.

Le périmètre de la future école MathSTIC de l'UBL est indiqué (domaines ST1 Mathématiques et ST6 STIC selon la nomenclature du HCERES avec comme spécialités Automatique, productique et robotique • Electronique • Génie Electrique • Informatique • Mathématiques et leurs Interactions • Télécommunications • Signal, Image, Vision), la liste des laboratoires

presentis pour être partenaires de l'école doctorale ainsi que les noms retenus par le comité de coordination du projet UBL pour former l'équipe de direction :

- Stéphane Loiseau (LERIA, Université d'Angers) pour le site d'Angers
- Christian Person (Lab-STICC, Télécom Bretagne) pour le site de Brest
- Dominique Py (LIUM, Université du Maine) pour le site de Le Mans
- Mario Südholt (LINA, Ecole des Mines de Nantes) pour le site de Nantes
- Philippe Coussy (Lab-STICC, UBS) pour le site de Lorient-Vannes
- César Viho (IRISA, Université de Rennes 1) pour le site de Rennes
- Jean-Marie Lion (Irmarr, Université de Rennes 1) pour la direction de l'école

Cette équipe va se retrouver le 19 juin avec Christian Brosseau et José Martinez, les actuels directeurs des ED SICMA et STIM.

Le conseil émet le souhait que la future école MathSTIC de l'UBL reprenne les principes de fonctionnement de Matisse à la fois rigoureux, efficaces et souples.

Le conseil prend connaissance du calendrier que le groupe qui pilote le projet doctoral de l'UBL propose en vue de l'évaluation prochaine par le HCERES et a indiqué la veille :

- 8 juin 2015. Validation du positionnement des laboratoires et équipes par ED.
- 22 juin 2015. Transmission de la version V1 des dossiers des ED (projet, x bilans, x annexes) en vue de la présentation des EDs dans le cadre des commissions Recherche des établissements.
- 17 juillet 2015. Envoi des remarques des établissements sur les versions V1 dossiers des ED.
- 18 septembre 2015. Envoi de la deuxième version (V2) des dossiers (projet, x bilans, x annexes).
- 30 septembre 2015. Validation et derniers commentaires des établissements sur les dossiers.
- 7 octobre 2015. Envoi de la dernière version (VF) des dossiers (projet, x bilans, x annexes).
- 15 octobre 2015. Dépôt des dossiers sur la plateforme PELICAN par l'UEB au nom de l'UBL, de L'UNAM et des établissements
- Mars 2016 (à confirmer). Visite des experts HCERES : présentation des ED

½ journée pour UBL et ½ journée par future ED

L'ensemble des documents communiqués le 28 mai par le groupe de travail doctorat UBL est transmis au conseil de direction de l'école doctorale le 30 mai.

2- Questions et informations diverses

Quelques mots sont dits à propos du colloque sur le doctorat que le ministère a organisé au printemps ainsi que sur la campagne d'attribution des ARED.

Les laboratoires indiquent comment leurs solutions pour gérer les demi-financements MESR qu'ils ont eu cette année.

La composition prévisionnelle des jurys du concours MESR-Matisse 2015 est confirmée :

Jury EST : Jean-François Hélard (INSA de Rennes), Maryline Hélard (INSA de Rennes), Bernard Jouga (CentraleSupélec), Tayeb Mohammed-Brahim (Rennes 1), Luce Morin (INSA de Rennes), Éric Pottier (Rennes 1), Ronan Sauleau (Rennes 1), Bernard Uguen (Rennes 1)

Jury ISA : Jean-Louis Pazat (INSA de Rennes), Jean-Marie Bonnin (Telecom Bretagne), Olivier Sentieys (Inria), Benoit Caillaud (Inria), Frédéric Bimbot (CNRS), Georges Dumont (ENS Rennes), Olivier Ridoux (Rennes 1), Bruno Arnaldi, (INSA), Jean-Marc Jézéquel (Rennes 1)

Jury MAM : Christophe Dupont (Rennes 1), Olivier Ley (INSA de Rennes), Frank Loray (CNRS), Florian Méhats (Rennes 1), Valérie Monbet (Rennes 1), Bruno Pelletier (Rennes 2), Julien Sebag (Rennes 1), Nicoletta Tchou (Rennes 1), San Vu-Ngoc (Rennes 1)

Jury TSI : Guy Carrault (Rennes 1), Fabrice Wendling (INSERM), Pascal Haigron (Rennes 1), Mireille Garreau (Rennes 1) et Hervé Saint-Jalmes (Rennes 1)

Enfin, suite à une demande de clarification de Michel Hurfin il est rappelé que les contrats doctoraux MESR attribués à Rennes 1 et à l'INSA et que reçoit Matisse sont consacrés exclusivement au soutien de la formation doctorale des laboratoires dont ces établissements sont tutelles.

Prochain rendez-vous : conseil de l'école doctorale du 6 juillet à 14h